



Communiqué de presse

20 octobre 2022

PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2022-2024

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE DE L'UNEDIC S'ACCÉLERE, DANS UN CONTEXTE ENCORE INCERTAIN

Les dernières prévisions financières du régime d'assurance chômage ont été adoptées lors du Bureau du 20 octobre. Dans un contexte encore incertain, le solde financier positif prévu sur la période 2022-2024 permettrait d'accélérer le désendettement du régime. Sa dette s'élèverait ainsi à 50,8 Md€ fin 2024, dont 18,4 Md€ liés à l'engagement de l'Assurance chômage lors de la crise Covid-19.

L'Unédic réalise les prévisions financières du régime d'assurance chômage trois fois par an (février, juin et octobre). Ces prévisions s'appuient sur les indicateurs macro-économiques (PIB, inflation), les prévisions des grands instituts (Consensus des économistes) et les politiques publiques de l'emploi. Elles s'appuient sur l'état du droit et sur les règles en vigueur au moment de leur publication, à savoir celles de la réforme d'assurance chômage de 2021.

Le désendettement favorisé par des recettes en augmentation

Marqué par l'inflation, le fort dynamisme des salaires – et de l'emploi pour 2022 – provoquerait une hausse des recettes du régime d'assurance chômage. Les recettes totales s'élèveraient à 44 Md€ en 2022, 45,2 Md€ en 2023 et 46,8 Md€ en 2024.

Quant aux dépenses, elles augmenteraient modérément sur la période : 39,6 Md€ en 2022, 41 Md€ en 2023 et 42,6 Md€ en 2024. Cette augmentation résulterait de l'évolution des salaires et d'éventuelles revalorisations de l'allocation, sur fond de stabilité du nombre d'allocataires indemnisés. Les règles

d'assurance chômage entrées en vigueur en 2021, et entièrement montées en charge fin 2022, poursuivront leurs effets sur l'horizon de la prévision.

Les dépenses seraient toutefois nettement inférieures aux recettes, ce qui entrainerait un solde du régime positif en 2022 (+4,4 Md€), 2023 (+4,2 Md€) et 2024 (+4,2 Md€).

Ce solde financier positif prévu jusqu'en 2024 permettrait d'amorcer et d'accélérer¹ le désendettement du régime. La dette serait de 50,8 Md€ fin 2024, dont 18,4 Md€ de dette liée à la crise de la Covid-19.

Quel est l'impact de l'inflation sur la situation financière du régime d'assurance chômage ?

Au-delà des effets sur la croissance et sur l'emploi, l'inflation occasionne deux effets sur les finances du régime.

Dans un premier temps, l'inflation observée en 2021 et surtout en 2022 entraîne une augmentation de la masse salariale qui impacte positivement les recettes.

Dans un second temps, la hausse des salaires se traduira par une progression plus soutenue de l'allocation journalière versée aux demandeurs d'emploi indemnisés. En effet, les nouveaux allocataires entreront dans une période de chômage avec un salaire de référence plus élevé. Cela pèsera sur les dépenses en 2023 et 2024.

Le niveau de création d'emplois contraste avec le ralentissement de la croissance en 2022

En 2022, la croissance ralentit : +2,5% (vs +6,8% en 2021). Ce fléchissement de l'activité, lié aux tensions sur les prix de l'énergie et aux difficultés d'approvisionnement, se poursuivrait en 2023 (+0,3%), avant une remontée en 2024 (+1,6%).

En parallèle, fin 2022, les créations nettes d'emplois affiliés à l'Assurance chômage s'élèvent à un niveau paradoxalement élevé (+246 000). En 2023, les créations nettes d'emploi marqueraient un coup d'arrêt (-6 000). En 2024, elles seraient plus importantes mais limitées (+92 000), en partie du fait d'un rattrapage de la productivité.

Un coût de la dette du régime d'assurance chômage maîtrisé

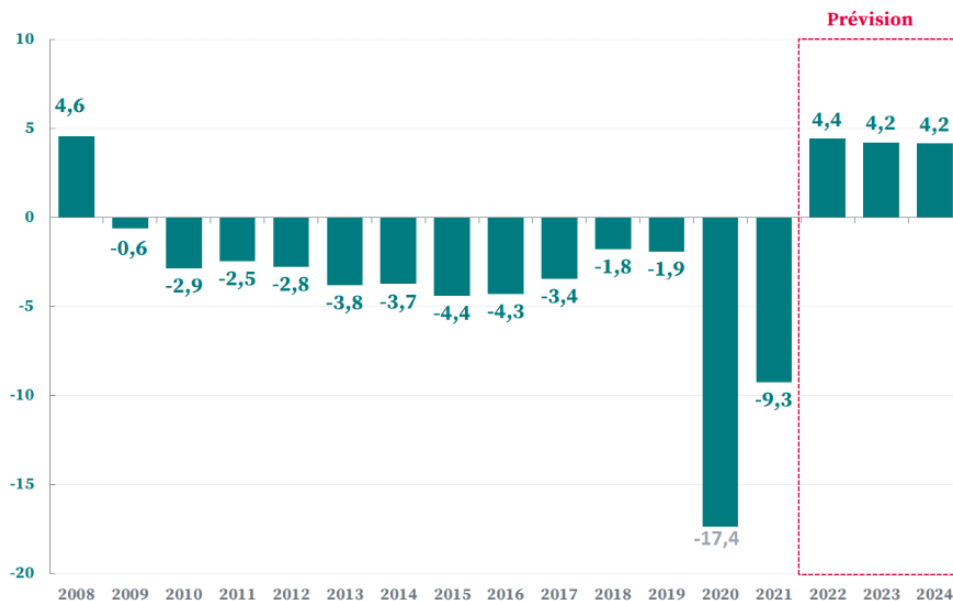
L'Unédic garantit le financement du régime d'assurance chômage, à travers une gestion maîtrisée et efficiente, sous le pilotage agile et réactif des partenaires sociaux. Ce pilotage financier permet de limiter l'exposition aux risques de refinancement et de taux.

Ainsi, les projections de dépenses d'intérêt seraient stables : 0,4 Md€ en 2022 et 2023, puis 0,3 Md€ en 2024. Ces intérêts financiers représenteraient toujours moins de 1% des recettes de l'Assurance chômage.

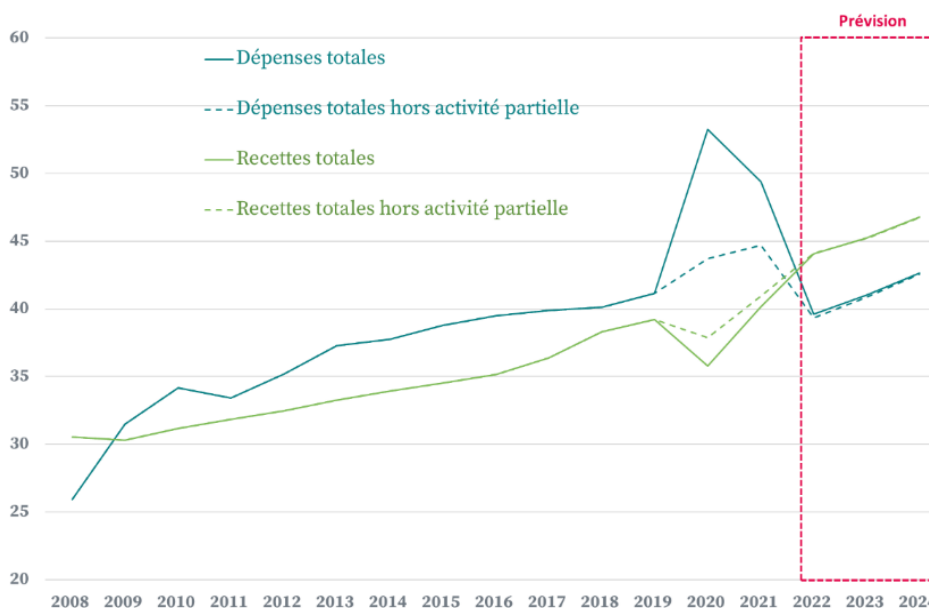
Le solde financier positif sur l'horizon des prévisions permettrait au régime de rembourser une partie de sa dette : 12,8 Md€ pour 2022-2024.

¹ Par rapport aux prévisions financières de juin 2022.

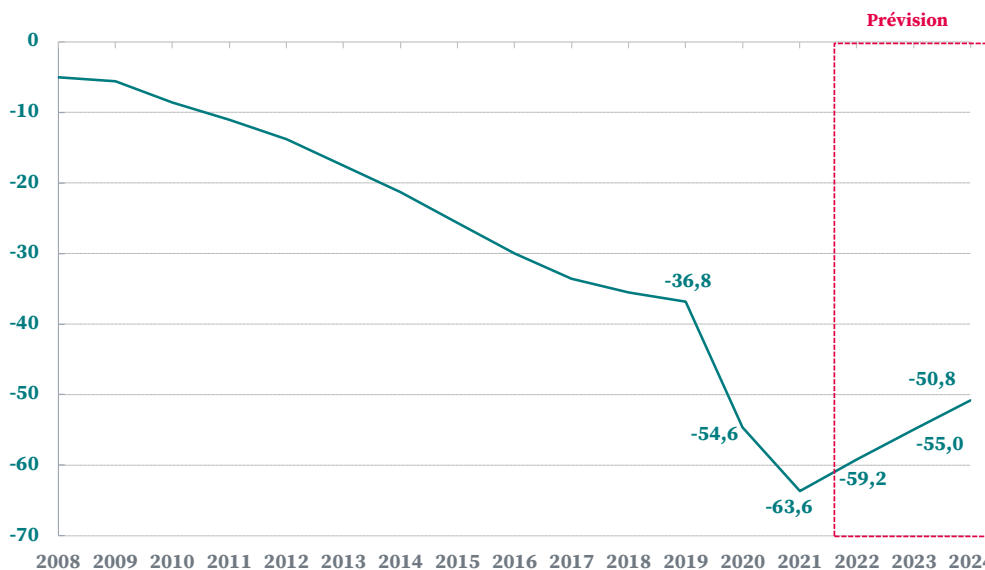
SOLDE FINANCIER DE L'ASSURANCE CHÔMAGE JUSQU'À FIN 2024, EN MD€



DÉPENSES ET RECETTES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE, EN MD€



ENDETTEMENT DU RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE JUSQU'À FIN 2024, EN Md€



ENDETTEMENT AVANT LA CRISE COVID-19, EN SORTIE DE CRISE ET À L'HORIZON 2024

